



**Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 6 février 2026 : 84 points à l'ordre du jour pour ce dernier conseil du mandat.**

En premier lieu, le Conseil de développement de l'Eurométropole a présenté son rapport « Bien vieillir dans l'Eurométropole de Strasbourg ». 15 préconisations ont été proposées pour adapter les politiques publiques aux 3 grands défis identifiés : « Changer le regard sur les seniors et leurs rôles dans la société », « Adapter le cadre de vie – habitat et espace public » et « Prendre soin des personnes âgées : soutien, bien être, santé ». Deux priorités transversales ont été particulièrement développées devant le Conseil : la première priorité est d'initier un plan d'action pluriannuel coordonné à l'échelle des 33 communes afin de sortir d'une approche en silo de politiques publiques. La seconde est celle de la lisibilité. Le CODEV souhaite ainsi la mise en place d'un guichet unique pour les seniors, leurs proches et les aidantes et aidants.

Le conseil a approuvé le versement d'une subvention pour un montant total de 2.796.323 € à l'Agence d'Urbanisme Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS), en vue de réaliser le contenu du Programme de travail partenarial pour l'année 2026. Créée en 1967, l'ADEUS est un organisme d'études et de réflexion qui analyse les évolutions urbaines, contribue à la définition des politiques d'aménagement et de développement, participe à l'élaboration des documents d'urbanisme et met en place des observatoires du territoire, afin de favoriser la cohérence des politiques publiques.

Le conseil a également approuvé le versement d'une cotisation de 296.742 € au budget du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg (SCOTERS).

En matière de lutte contre le changement climatique, le conseil a approuvé la signature de la convention financière et de partenariat 2026 avec « l'Agence du Climat, le Guichet des solutions » et le versement de diverses subventions et cotisations à l'agence : une subvention annuelle d'investissement de 40.000 €, le versement d'une cotisation annuelle d'un montant de 75.000 € et le versement d'une subvention annuelle de 1.544.000 € afin d'accompagner la mise en œuvre des actions de l'association sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole.

Enfin, le conseil a approuvé le versement de la subvention de fonctionnement 2026 à l'Office de tourisme, de loisirs et des congrès de Strasbourg, pour ses missions de service public pour un montant de 3.117.000 €.

En matière de politique culturelle, l'Eurométropole contribue activement au développement de la lecture publique en soutenant les bibliothèques et médiathèques de proximité adhérentes au réseau Pass'relle. Un fonds de concours est ainsi versé aux communes pour les frais de structures : 298.435 € sont ainsi répartis pour 20 communes.

Le conseil a également entériné de nombreuses aides à destination des sportifs et clubs sportifs du territoire. Un montant total de 92.000 € est ainsi versé aux sportifs individuels engagés dans des prochaines compétitions internationales. De plus, des soutiens sont apportés à des clubs organisant des manifestations sur le territoire, comme les courses de Strasbourg ou l'European Futsal Cup 2026.

Enfin, le conseil de l'Eurométropole a validé l'attribution de la délégation de service public relative à la gestion du Marché d'intérêt national (MIN) de Strasbourg au groupement SAMINS-SERS pour une durée de vingt ans. En plus de conforter les activités économiques alimentaires traditionnelles, le projet vise notamment la rénovation et modernisation des bâtiments et proposera à terme de nouveaux services au profit par exemple des filières agricoles locales.